












**SYNTHESE DES DECISIONS 2013
DE LA TABLE DE CONCERTATION TACTIQUE**

> Belinda INFRAY - Pilote
01 69 23 20 28
pilote.maia@age91.org

Ce document a pour objectif de présenter l'ensemble des décisions prises par la table de concertation tactique du territoire Centre Est Essonne au cours de l'année 2013.

DATE	DECISION	SUIVI	OBSERVATIONS
24/06/2013	Mise en place de <i>réunions pour désigner des représentants</i> pour les structures suivantes : <ul style="list-style-type: none">  EHPA : 4 membres,  CCAS : 7 membres,  SSIAD : 2 membres,  SAD : 2 membres. 	Les réunions ont été organisées en septembre 2013.	A ce jour, les représentants se réunissent afin de travailler : leur mission, et les problématiques qu'ils peuvent faire remonter au sein de la table de concertation tactique.
	<i>Inclusion</i> au sein de la table tactique de <i>nouveaux membres</i> : <ul style="list-style-type: none">  <i>La halte répit,</i>  <i>Les ateliers santé ville,</i>  <i>L'HAD,</i>  Un accueil de jour hors EHPAD. 	La halte répit participera en 2014 aux tables de concertation tactique. Les ateliers santé ville également. L'HAD est régulièrement conviée mais ne participe pas. Il n'existe pas d'Accueil de jour hors EHPAD sur notre territoire.	
	<i>Les groupes de travail suivants sont validés</i> : <ul style="list-style-type: none">  <i>L'annuaire,</i>  <i>Le guide d'entretien</i> (ou script d'analyse) pour la mise en place du guichet intégré. 	Le groupe de travail pour la création d'un annuaire départemental s'est réuni à plusieurs reprises et poursuit son travail. Le groupe de travail pour l'élaboration d'un guide d'entretien s'est réuni 2 fois en 2013. Le groupe a produit un document pour la table de tactique.	

	 La formation des accueillants pour le guichet intégré	Le groupe de travail concernant la formation ne sera mis en place qu'en 2014.	
16/09/2013	<i>Validation du passage à 5 représentants pour les structures d'hébergement.</i>	Mis en place immédiatement	
	<i>Validation avec les modifications demandées des documents nécessaires à la gestion de cas.</i>	Mis en place immédiatement	Les documents ont été modifiés et transmis aux partenaires en octobre 2013. Une diffusion plus large a été faite en mars 2014.
	<i>Mise en place d'un groupe de travail pour la fiche alerte – orientation.</i>	Le groupe de travail s'est réuni et a produit un document qui n'a pas été validé lors de la table de concertation tactique du 9 décembre 2014.	Le groupe de travail devra être élargi et il devra retravailler les documents.
9/12/2013	<i>Mise en place d'une lettre d'engagement</i> pour les membres de la table de concertation tactique.	La lettre est validée (le 10-2-2014) et doit-être diffusée.	Elle sera diffusée au cours de l'année 2014.
	<i>Validation de l'outil guide d'entretien.</i>	L'outil est validé et sera testé dès lors que l'ensemble des outils nécessaires à la mise en place du guichet intégré seront finalisés.	Il est prévu qu'un groupe test de partenaires soit mis en place pour « mettre à l'épreuve » l'ensemble des outils nécessaires au guichet intégré.
	Demande de retravailler l'outil fiche alerte.	Le groupe de travail sera élargi et retravaillera selon les orientations demandées par la table de concertation tactique	Réunion du groupe de travail prévu pour le premier semestre 2014.
	Validation des orientations de travail pour 2014 : a. Un suivi pour la mise en œuvre du guichet intégré. b. <i>Une analyse des situations orientées en gestion de cas.</i> c. <i>La mise en place d'une analyse sur les ruptures de parcours au domicile</i>	a. Le suivi n'a pas encore été mis en place. b. Une première analyse a été faite lors de la table de concertation tactique du 10-02-2014. Il sera nécessaire de poursuivre cette analyse. c. Une première étude a vu le jour : l'analyse d'impact de la coordination lors des retours à domicile.	Au vu de la mobilisation déjà très importante des partenaires sur le territoire, ce suivi sera organisé par les pilotes essonniers et des retours d'information seront faits en tables de concertation tactique.

Légende : décisions réalisées.